

Le 1^{er} septembre 2019

En application d'une loi de septembre 2018, le Groupe Faurecia publie sur son site internet le **résultat des indicateurs de l'index égalité femmes-hommes** pour ses 5 **entités légales de plus de 250 salariés**, après avoir publié en mars dernier ceux de ses entités de plus de 1000 salariés.

L'index égalité femmes-hommes est calculé pour chaque société du Groupe Faurecia en France, à partir des éléments de salaire de l'année 2018 :

- Faurecia Automotive Composites (FAC): note globale de 55 points sur 100,
- Faurecia Automotive Industrie (FAI): note globale de 67 points sur 100,
- Faurecia Industries (FI) : note globale de 93 points sur 100,
- Faurecia Seating Flers (FSF) : note globale de 86 points sur 100,
- SIEDOUBS : note globale de 94 points sur 100.

Pour mémoire, les résultats des sociétés de plus de 1000 salariés publiés en mars 2019, étaient les suivants :

- Faurecia Intérieur Industrie (FII) : note globale de 72 points sur 100,
- Faurecia Sièges d'Automobile (FSA): note globale de 73 points sur 100,
- Faurecia Systèmes d'Echappement (FSE) : note globale de 81 points sur 100.

Faurecia mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en faveur du renforcement de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Dans ce cadre, une étude annuelle est menée afin de corriger d'éventuels écarts.

Les résultats obtenus à l'index égalité femmes-hommes sont jugés satisfaisants mais appellent notamment pour deux sociétés, la mise en œuvre d'actions afin d'améliorer leurs résultats dès cette année.

Conformément aux obligations légales, le résultat des indicateurs de l'index des sociétés du Groupe dont l'effectif est de 50 à 250 salariés, sera publié au plus tard le 1^{er} mars 2020.